

La [REGION AUVERGNE-RHONE-ALPES](http://www.auvergnerhonealpes.fr) et [BPIFRANCE](http://www.bpifrance.fr) ont annoncé le lancement du prêt Région Auvergne-Rhône-Alpes. Il vise les TPE et PME du territoire et entre dans le cadre du plan national d'urgence aux entreprises dont l'activité est affectée par l'épidémie. Il s'agit d'un prêt à taux zéro de soutien à la trésorerie des entreprises et à leurs investissements. Il peut être d'un montant de 10.000 à 100.000 €. La demande se fait sur une plateforme dédiée. Sa durée est de 7 ans avec différé de remboursement de 2 ans.

[www.auvergnerhonealpes.fr](http://www.auvergnerhonealpes.fr) / [www.bpifrance.fr](http://www.bpifrance.fr)